



Compte-rendu de Mission « Dr G.GENTY » Le 9 mars 2018

Conférence du pôle de santé sexuelle, sexologie et droits humains
(Professeur de Droit Public, Diane ROMAN)

« Sexualité et Droits Humains »

Comment et pourquoi éduquer au respect des droits sexuels et reproductifs en fonction des objectifs du Développement Durable 2030 ?

La mission obligatoire des Pouvoirs Publics et la mission de l'Ecole doivent être impartiales, scientifiquement exactes (MST), factuelles, adaptées à l'âge (5 à 14 ans), mais partagées avec la famille avec comme enjeu la neutralité du Service Public et non un conditionnement.

« Il faut protéger la Santé des enfants »

Comment cette mission est-elle réalisée en France ?

Rappel : circulaire Fontanet 23 juillet 1973 : information sexuelle obligatoire biologique et préparation à la vie familiale et sociale, peu mise en place.

En 1980 : SIDA = prévention des risques (préservatifs) ;

En 2000 : accès mis sur l'égalité homme/femme ;

4 juillet 2001 : éducation obligatoire à la sexualité et à la contraception pour :

- L'enseignement public : 3 séances annuelles (écoles primaires, lycées et établissements sociaux). La lutte contre les violences faites aux femmes et contre les préjugés sexistes doit être dispensée ;
- L'enseignement privé sous contrat n'est pas tenu aux 3 séances annuelles ;
- L'enseignement privé est dispensé de ces obligations.

Le Droit International est interprété différemment selon les pays.

Les conférences « La santé sexuelle pour tous » déclinent les nouveaux enjeux de l'éducation à la santé sexuelle en fonction des objectifs du Développement Durable 2030.

Ma réflexion (très personnelle) :

C'est plus une « rééducation » qu'une « éducation » à la sexualité qu'il est impératif d'envisager. En effet cette éducation est actuellement dévoyée par les informations érotiques et perverses largement diffusées par les outils numériques accessibles aux très jeunes enfants et aux adolescents, générateurs de violences sexuelles actuelles et à venir...

Une réglementation de l'accès à ces sites pour cette catégorie de population devrait être rapidement et impérativement envisagée.

Docteur Gérard GENTY